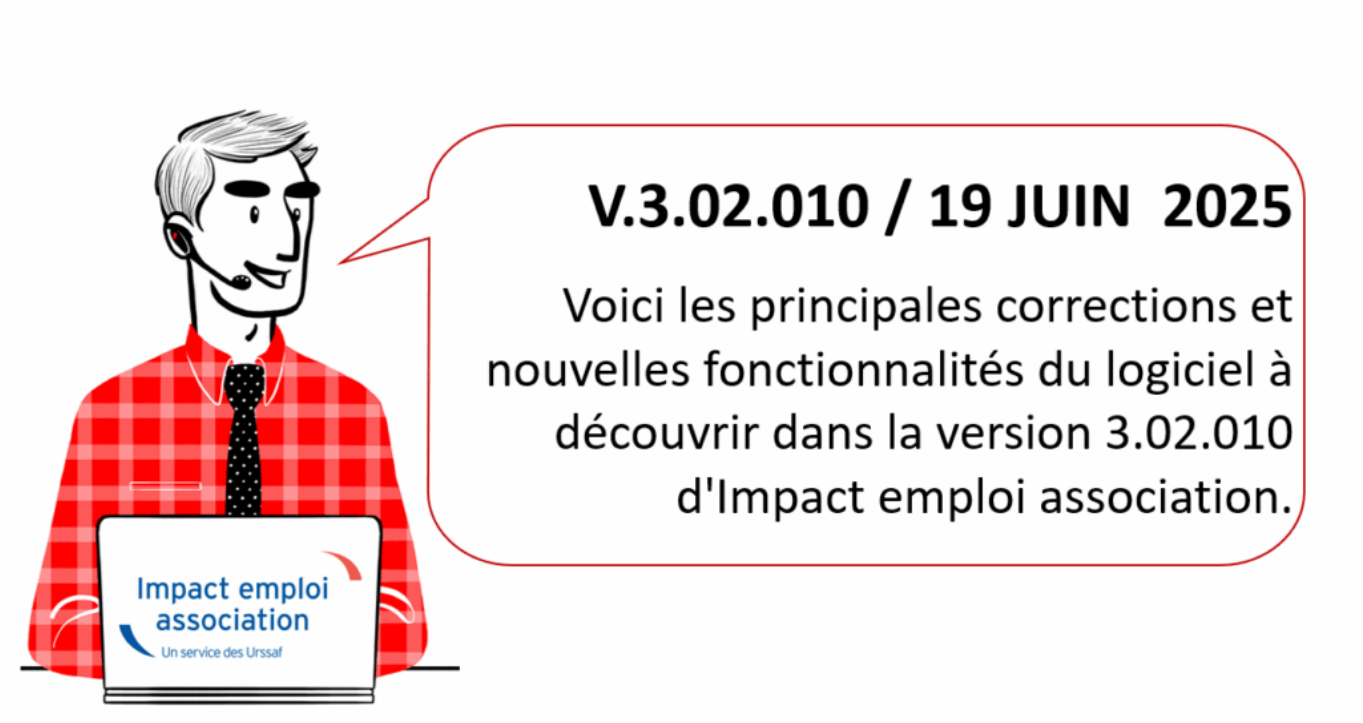
Lisez-moi V3.02.010 – 19 juin 2025



Sommaire :

- Informations importantes
- Paramétrage
- Bulletin de salaire
- Rappels
- Fiches à la une

*Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du Flash-Infos. Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le site des tiers de confiance, remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.*



▶ Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** *(fenêtre de messagerie, document PDF…)* **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.



Installation multiposte : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet.

Soyez attentif aux paramètres de sécurité qui pourraient empêcher l'installation et **accepter si besoin les autorisations de lever les sécurités, lorsque ce type de message apparaît.**

Une fois la version 3.02.010 installée, vous aurez accès au mode connexion et vous pourrez ainsi quitter le mode assistance : ici la fiche pratique

RETOUR SOMMAIRE



▶ CCN SPORT

- Salaire au 1er juillet 2025

La nouvelle grille de salaire à appliquer au 1er juillet 2025 a été mise à

jour.

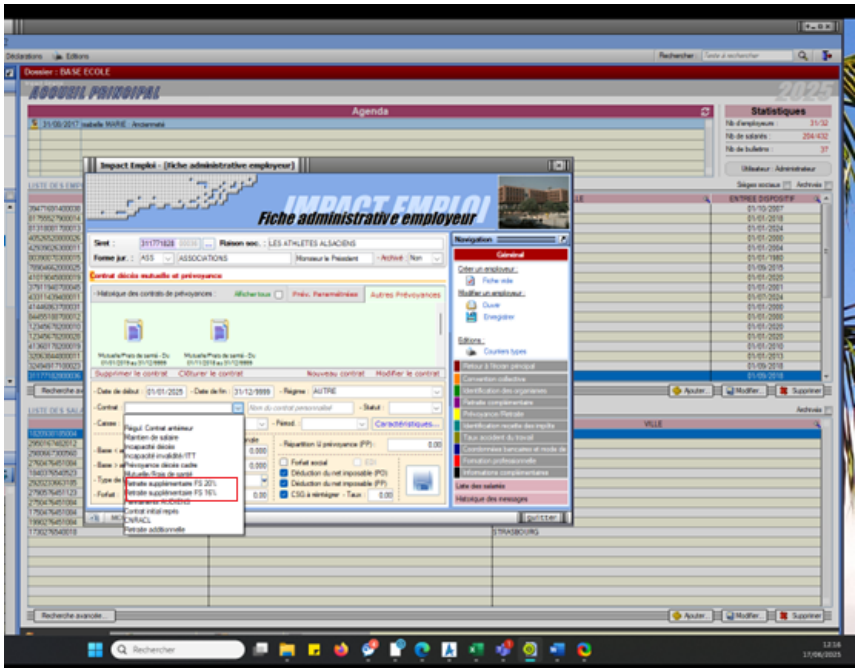
- Frais de santé pour les organismes labellisés

Paramétrage de la cotisation 0.96 % hors Alsace Moselle et 0.61 % pour l'Alsace Moselle du PMSS avec la répartition PO/PP 50/50

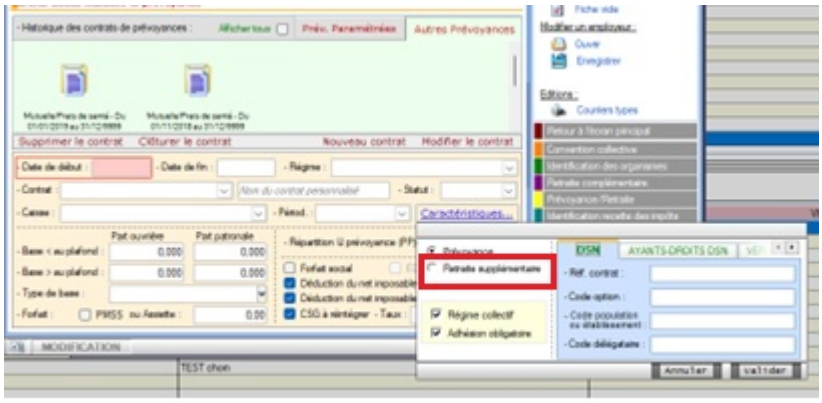
▶ **Retraite supplémentaire**

Le paramétrage de la retraite supplémentaire s'effectue dans l'onglet « AUTRES PREVOYANCES ».

Vous devez sélectionner la ligne concernée par le taux de forfait social appliqué.



Puis cocher « retraite supplémentaire » dans les caractéristiques du contrat :



▸Prévoyance – cotisation employeur annuelle

La saisie de la cotisation employeur annuelle a été modifiée.

Celle-ci est développée dans le logiciel dans la rubrique « **Autres prévoyance**s ».



Avant de créer le contrat, assurez-vous que cette cotisation est identifiée sur la FPOC.

Où trouver la fiche paramétrage FPOC ? : ici la fiche pratique

Mode d'emploi :

1/ Créer un contrat sur 1 mois, pendant la période du 1er trimestre de l'année

Exemple : date de début :01/03/2025 date de fin 31/03/2025

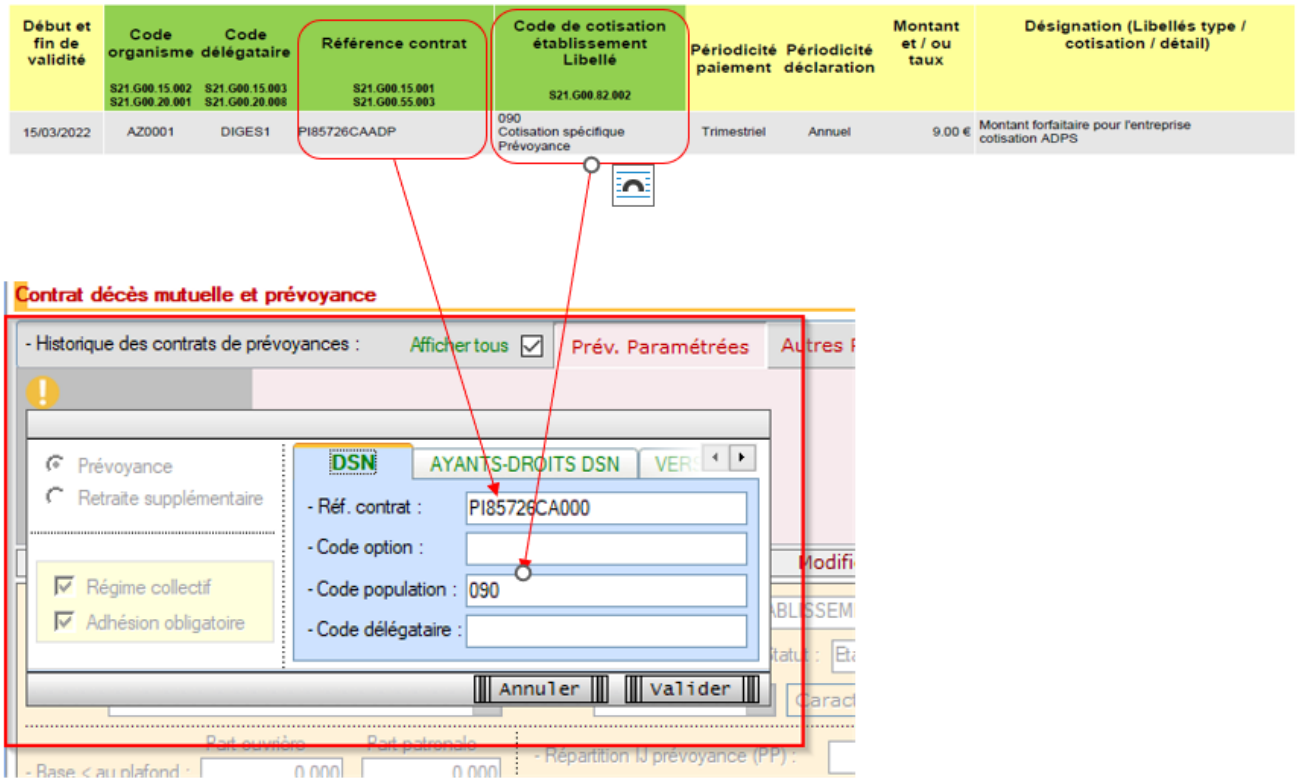
2/ Sélectionner **Régime** : **COTISATION ETABLISSEMENT**

3/ Sélectionner **Type de base 20 – MONTANT FORFAITAIRE PREVOYANCE**

4/ Saisir le montant de la cotisation

5/ Saisir au niveau des informations DSN: **Réf. contrat** du contrat à partir de référence contrat et alimenter le **Code population ou établissement** avec le code cotisation établissement

Exemple :



Une requête est à votre disposition pour identifier sa déclaration. Elle se nomme 78.1 Cotisations prévoyance établissement

RETOUR SOMMAIRE



▸ Onglet régularisation

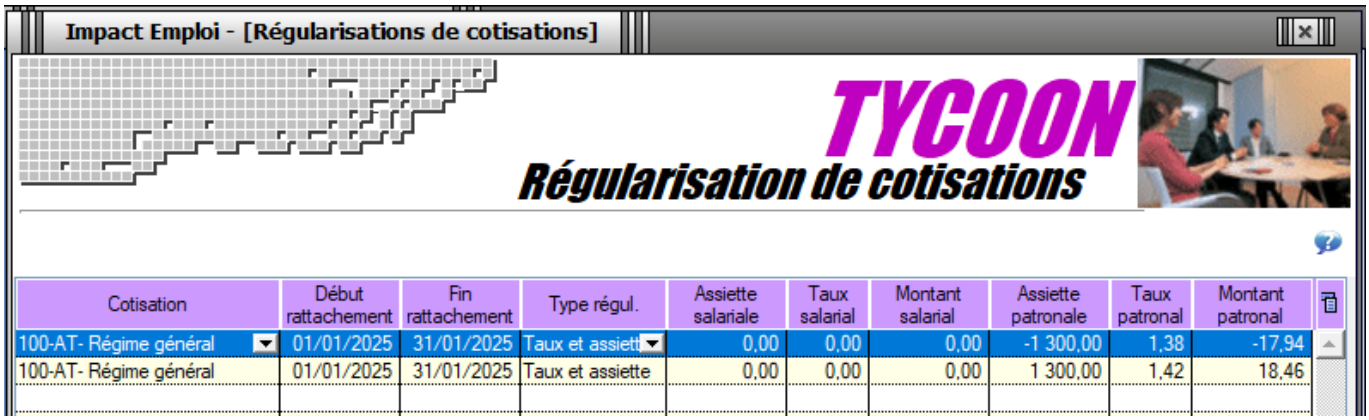
L'onglet régularisation est réouvert.

Vous pouvez saisir vos régularisations de taux AT. Pour cela, il convient de saisir cette régularisation sur 2 lignes : une ligne pour l'annulation du taux AT saisi en erreur et une ligne pour saisir le taux AT correct.

Chaque ligne saisie doit correspondre à une période égale ou infra mensuelle.

Veuillez à sélectionner le bon CTP.

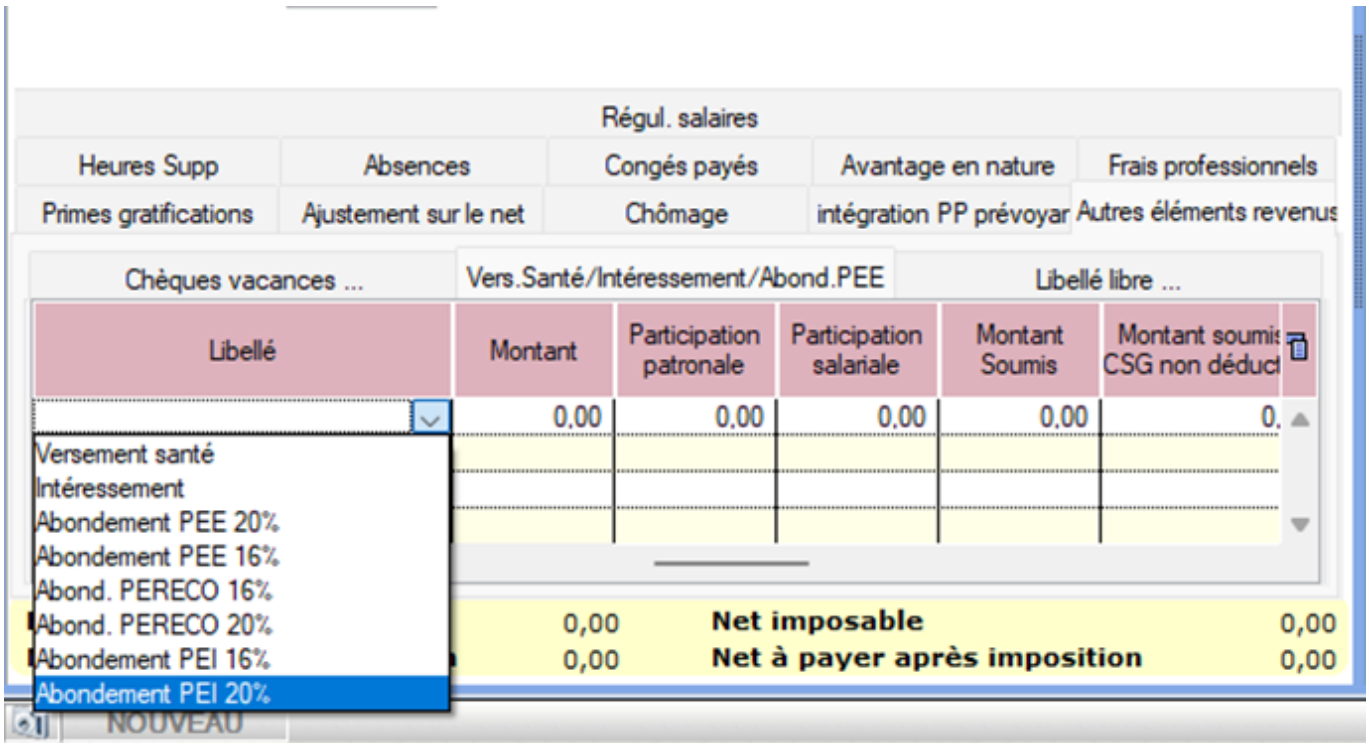
Exemple :



Cotisation	Début rattachement	Fin rattachement	Type régul.	Assiette salariale	Taux salarial	Montant salarial	Assiette patronale	Taux patronal	Montant patronal
100-AT- Régime général	01/01/2025	31/01/2025	Taux et assiett	0,00	0,00	0,00	-1 300,00	1,38	-17,94
100-AT- Régime général	01/01/2025	31/01/2025	Taux et assiette	0,00	0,00	0,00	1 300,00	1,42	18,46

▶ Abondement PEE, PEI, PERECO

les paramétrages du forfait social et assujetissement CSG/CRDS sont paramétrés dans le logiciel pour les abondements des plans d'épargne salariale.



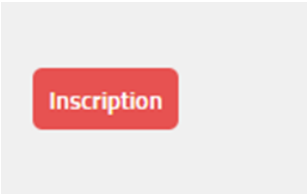
RETOUR SOMMAIRE

RAPPELS

▶ Accès à la documentation

Pour accéder à la documentation du site impact emploi, vous devez avoir créé un compte.

Si ce n'est pas déjà fait, remplissez le formulaire d'inscription sur la page d'accueil du site Impact emploi.



▶ Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version à installer

Afin d'être en **conformité avec la norme DSN 2025,** une **nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val** est **disponible** sur votre poste de travail.

La dernière version de DSN-Val est la **2025.1.0.11** :



Attention ! Pensez à mettre à jour régulièrement l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils.

Si besoin, retrouvez **ICI** la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

Si besoin, retrouvez **ICI** la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

Si vous ne parvenez pas à mettre jour l'outil DSN Val, déposez une DSN test sur net-entreprise puis analysez le compte-rendu.

Information : L'assistance Impact-emploi n'est pas compétente pour résoudre vos problèmes techniques de l'Outil DSN Val, référez-vous à l'assistance sur Net-Entreprise, au besoin .

▶ Rappel : Comment joindre l'assistance ?

Pour toute demande d'assistance, **privilégiez l'adresse mail : impact-emploi-association@urssaf.fr**.

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, **merci d'indiquer un objet** ainsi que vos **coordonnées téléphoniques** dans le corps du message.

Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

Merci de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.

L'équipe Impact emploi vous remercie !

Nouveau : si un conseiller avait besoin de vous joindre, le n° qui s'affiche a changé, il s'agit du **0806 801 525**

RETOUR SOMMAIRE

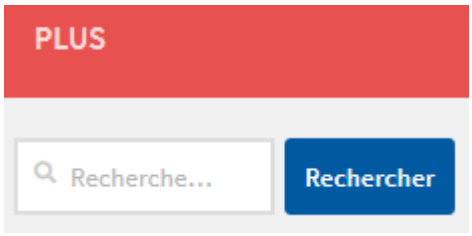


FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- Mise à jour Mode connexion
- Gérer les congés payés
- Changement de SIRET
- Procédure d’installation de l’outil DSN-Val
- Intégration automatique des CRM PAS
- Sauvegarde de base de données – Anomalies

Pour accéder à l’ensemble des fiches pratiques du logiciel, c’est ICI !
N’hésitez pas à vous servir de l’outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :



RETOUR SOMMAIRE